



OFFRE D'EMPLOI

Employé.e de voirie

TYPE DE POSTE :

Permanent, minimum 32 h/semaine et jusqu'à possibilité de 40 h/semaine.

EXIGENCES :

- Détenir un diplôme de secondaire 5 ou de l'expérience dans un domaine similaire;
- Demeurer dans un rayon de 15 km de la Municipalité;
- Être apte à suivre des cours dans le cadre de l'emploi;
- Aimer travailler en équipe;
- Posséder un permis de conduire valide de classe 3;
- Avoir de l'expérience dans le déneigement serait un atout;
- Respecter les directives de l'employeur.

RESPONSABILITÉS :

- Effectuer les tâches nécessaires à l'entretien et à la réparation des équipements, terrains et bâtisses de la municipalité;
- Être sur un horaire variable durant la période hivernale pour effectuer le travail d'un.e chauffeur.euse de déneigeuse pour le déneigement municipal incluant du travail de nuit et environ une fin de semaine sur trois;
- Toutes autres tâches connexes sous la responsabilité du coordonnateur des travaux publics.

QUALIFICATIONS REQUISES :

- Être disponible, honnête, fiable, dynamique, débrouillard.e et avoir une bonne dextérité manuelle.

SALAIRE :

Selon la politique salariale de la Municipalité.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae par la poste à la municipalité ou par courriel : municipalite@mun-nazaire.qc.ca à l'attention de Mme Guylaine Bourgoïn, Directrice générale, au plus tard **le lundi 22 avril 2024, avant 16 h.**

Vous pouvez aussi vous présenter au bureau situé au **750, rue des Loisirs, les lundis, mercredis et jeudis entre 9 h et 12 h ou 13 h et 16 h.** Si vous désirez obtenir des informations additionnelles, téléphonez au **819 392-2347.**

Seul.es les candidat.es retenu.es seront contacté.es pour une entrevue.